

M 440 – 19.06

Motion du Conseil municipal de Vernier du 11 juin 2019

relative à l'objet suivant :

HALTE AUX MICRO-PARTICULES

le Conseil municipal, par 26 OUI et 2 abstentions,

invite le Conseil administratif :

- 1 à interdire sur son territoire l'utilisation par les forains de générateurs diesel ;
- 2 à équiper les emplacements dédiés aux activités foraines de raccords électriques du réseau SIG ;
- 3 à inclure une taxation au compteur de l'électricité consommée dans la logique du pollueur payeur ;
- 4 à prévoir dans les prix des emplacements les coûts d'amortissement générés par cette mesure.

